

Espace populations sociétés

Space populations societies

2019/1 | 2019

Synchronisations, désynchronisations : nouvelles temporalités des territoires

Espaces de vie et temporalités dans deux résidences sociales franciliennes issues de foyers de travailleurs migrants

Living spaces and temporality in two social residencies originally migrants' workers' foyers in the Paris region

LAURA GUÉRIN

<https://doi.org/10.4000/eps.8575>



Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ceux que vous souhaitez activer

✓ Tout accepter

✗ Tout refuser

Personnaliser

Politique de confidentialité

national vise à transformer les foyers de travailleurs plaçant dortoirs et salles collectives par le studio qui abiter pour les résidents. Le foyer subsaharien, symbole ns intergénérationnelles et d'engagement dans les luttes uleversée et ses pratiques spatiales encadrées. Cet article eaux espaces de la résidence par la pratique quotidienne espaces est-il rythmé par les temporalités du groupe ? ts, négociations et discours des résidents autour des ère le rôle clef du temps. Pour se jouer des contraintes ou ratique de la résidence s'inscrit dans les temps et les ires. Entre obstacles et espaces de liberté, cet article à l'individualisation des espaces de vie.

for male migrants, have transformed into social housings accommodations. These transformations introduced the eing. Therefore, common spaces disappear in the West- ed to be the symbol of the migrant's solidarity through s and political strikes. The common rooms that remain : managers. This article shows the day-to-day space ime and space in the residency. How are time and space

linked in the daily space appropriation? The key role of time in the use of collective and private spaces is highlighted by studying negotiations, strategies and discourses developed by residents. Between architectural constraints and free space, this article analyzes the group resistance facing space individualization.

Entrées d'index

Mots-clés : foyers, appropriation, espaces, temporalités, travailleurs migrants

Keywords: foyers, appropriation, spaces, temporalities, migrant workers

Texte intégral

1 « Il faudra, comme nous nous y efforcerons après chaque démolition-reconstruction, veiller à l'accompagnement de nos résidents dans leur nouvelle résidence et avec de nouveaux modes de vie »,¹ déclarait en 2016 le directeur général d'un gestionnaire de résidences sociales². Depuis 1997, l'État a initié un plan de restructuration qui vise à faire entrer le foyer de travailleurs migrants (FTM) dans la norme du logement social en transformant son financement, sa législation et surtout son architecture [Béguin, 2015 ; Mbodj-Pouye, 2016]. Héritiers des politiques de résorption des bidonvilles, les foyers de travailleurs migrants sont construits à la hâte, dès le début des années 1960, dans d'anciennes usines désaffectées ou sur des terrains vagues. Si la société mixte Sonacotra loge très majoritairement les travailleurs maghrébins, c'est le milieu associatif qui se spécialise dans les foyers subsahariens, aux espaces exclusivement collectifs. Les gestionnaires étant davantage concernés par le contrôle des populations résidentes que par les conditions de vie, les foyers vieillissent rapidement et mal [Lévy-Vroelant, 2004]. Cette vétusté, accompagnée de revendications politiques, déclenche d'une part de fortes mobilisations sociales luttant, dès les années 1970, pour le droit à la vie privée et l'adoption du titre de locataire et d'autre part, un renforcement de la stigmatisation des bâtis et des résidents [Bernardot, 1997 ; Blanc-Chaléard, 2014 ; Hmed, 2006]. Les foyers sont qualifiés de délabrés et suroccupés, et vus comme des lieux de trafics et d'illégalité par les gestionnaires. Une image qui participe, à partir des années 1970, à la construction d'un « problème des 'foyers-dortoirs' » [Béguin, 2015]. La transformation du foyer en résidence cherche à faire disparaître les pratiques vues comme problématiques par les gestionnaires. Le Rapport Cuq³ en 1996 confortera



Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ceux que vous souhaitez activer

✓ Tout accepter

✗ Tout refuser

Personnaliser

Politique de confidentialité

; et renforcera, dans ce sens, les objectifs de la que et associatif [Daum, 1998 ; Fievet, 1996], les migratoire transnational. Lieu du collectif par ions entre ici et là-bas [Quiminal, 1991]. Les salles tes collectives lors des grandes grèves de loyers dès activités commerciales et culturelles [Timera, 1993 ; associatives à partir de 1981 [Daum, 1998]. La modèle le bâti et valorise le studio face aux espaces iter les pratiques et mobilisations collectives. it soumis à la législation du relogement et à la les n° 2006-45 du 4 juillet 2006. En conséquence, de l'ancien foyer réintègrent les lieux après les ndre les objectifs de mixité sociale souhaités dans

gues et anthropologues dans les années 1970-1980 ; Sayad, 1980 ; Timera, 1993] est progressivement ours des années 1990-2000 [Bernardot, 2014] à t sur le vieillissement et l'isolement des immigrés sier, 2005 ; Gallou, 2005]. Il revient peu à peu sur

ou un repas.

- 5 Les deux résidences étudiées ont été choisies pour leur diversité architecturale. La parisienne possède quatre salles collectives et de larges espaces intermédiaires. La résidence stanoise ne comporte qu'une salle collective, mais compte cependant, d'importants espaces conçus comme des lieux de circulation. Ces deux résidences issues de FTM, tenues par la juridiction des réhabilitations, logent quasi exclusivement les résidents de l'ancien foyer. En effet, en Île-de-France, les réhabilitations sont réalisées dans un contexte de surpopulation des anciens foyers qui demandent aux gestionnaires de reloger en priorité les anciens résidents. Indices des évolutions de la migration subsaharienne, les résidences sociales logent différentes générations de migrants aux parcours très divers. Ces habitants sont en large majorité des hommes musulmans originaires de la vallée du fleuve Sénégal. Les langues de communication principales y sont le Soninké et le Peul. Si les personnes âgées sont arrivées en bateau ou avion, sans difficulté d'accès au territoire, depuis 1974 les conditions d'accès aux papiers et au territoire se durcissent progressivement [Gonin, 2010]. Aujourd'hui, avec un visa touristique ou de façon clandestine, les jeunes arrivent et traversent des périodes de grande précarité économiques et institutionnelles de plus en plus longues. Nos enquêtés, pour ceux qui ont une activité professionnelle, travaillent généralement dans la restauration ou l'entretien et sont accoutumés aux horaires décalés, le soir ou la nuit, parfois en temps partiel ou comme intérimaires. Ils demeurent fortement tributaires des horaires contraignants de ces secteurs d'emploi non qualifiés.

II L'occupation des espaces intermédiaires face à la présence du gérant et rythmée par les temps religieux

- 6 La disparition des lieux collectifs transforme les couloirs et entrées des résidences en espaces de rencontre. Des rencontres entre les résidents, mais également entre les résidents et les salariés du gestionnaire, particulièrement le gérant présent sur place du lundi au vendredi. Occuper ces espaces intermédiaires nécessite alors une négociation, tant spatiale que temporelle, entre les différents acteurs qui s'y croisent.



Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ceux que vous souhaitez activer

✓ Tout accepter

✗ Tout refuser

Personnaliser

Politique de confidentialité

de l'occupation des espaces sont particulièrement uer, même si nous en traiterons peu, les variations dences étudiées comportent des espaces extérieurs iter aux beaux jours. Ainsi, la cour parisienne et les 'sque le temps le permet, des espaces de prière ou t leurs proches.

activités et présence du

résidences sont des lieux de passage très empruntés . Cependant, les couloirs et entrées des rez-dénés en lieux d'installation plus pérennes. Plusieurs entrée, créent un espace de rencontres pour les assis sur les nattes, une large partie de leur journée :s qui entrent et sortent du bâtiment. Lieu de lations dans le bâtiment pour ces anciens, nous

explique Moussa, délégué des résidents, en saluant les cinq retraités installés sur la natte. Ce lieu, dédié à la causerie apparaît dès le milieu de la matinée, en général après le passage des agents d'entretien, et se prolonge jusqu'à la fin de soirée. Il est particulièrement animé en soirée, les week-ends et pendant le mois de ramadan où se retrouvent les retraités au cours des périodes de jeûne. Cette occupation est tolérée par les gestionnaires bien que ces espaces n'aient pas été dessinés pour une installation durable.

9 En revanche, un autre traitement est dispensé aux vendeurs de plats cuisinés. En effet, depuis les restructurations, les gestionnaires surveillent de très près les ventes alimentaires entre les murs des résidences. Emblèmes des vieux foyers, les cuisines collectives disparues lors de la transformation en résidence visaient une « *clientèle pauvre, souvent captive, attirée par menu à l'africaine ou l'abondante nourriture servie à des prix défiant toute concurrence* » [Fievet, 1996]. Très encadrée par les lois vétérinaires et le règlement intérieur de la résidence, la production alimentaire à des fins commerciales n'est pas tolérée hors du contexte très réglementé des associations d'insertion⁶. Interdite par les gestionnaires, la vente de plats préparés est donc totalement impossible en présence du gérant. Préparés dans les chambres où à l'extérieur de la résidence, les plats sont cependant vendus les vendredis soir et week-end dans les lieux de circulation des résidences parisienne et stanoise. En semaine, il est possible de se procurer de la nourriture, cuisinée ou non, dans certains logements à l'abri des regards gestionnaires. Que les stratégies soient spatiales ou temporelles, elles visent à maintenir, dans l'ombre, ces échanges afin de ne pas risquer de les mettre en péril. Les stratégies d'évitement en semaine et de diffusion lors du départ des gérants illustrent la cristallisation des tensions autour de ces activités informelles, tensions caractérisées par une inégalité entre les acteurs. La négociation et le contournement développés par les résidents apparaissent comme des moyens de lutter silencieusement [Bayat, 2010] pour maintenir leurs pratiques face aux nouveaux règlements intérieurs.

10 Si les espaces de causerie des anciens sont tolérés par les gérants, à l'inverse, la vente alimentaire est totalement invisible des espaces intermédiaires lorsque ces derniers sont présents dans le bâtiment. Ce n'est donc pas l'occupation détournée des espaces de circulation qui est prohibée, mais certaines pratiques considérées comme plus problématiques aux yeux des gestionnaires. Ici, l'impact de la présence des salariés sur les occupations des espaces intermédiaires nous renseigne sur le degré d'informalité voire d'illégalité des activités en question.



Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ceux que vous souhaitez activer

✓ Tout accepter

✗ Tout refuser

Personnaliser

Politique de confidentialité

et de la souris », l'installation aux emplois du temps des

montreuillois de Fiévet [1996] les « 97 forgerons térieur, 25 cuisiniers et cuisinières, 15 marabouts, résidents comme petits vendeurs et un nombre et disparu avec le durcissement des normes et iques [Atsé, 2011 ; Daum, 1998]. Les résidences ie mosquée, un atelier de couture, une forge, des » [Atsé, 2011]. Néanmoins, de petits revendeurs de s téléphoniques installent leurs échoppes près des uses circulations. Partiellement tolérés par les streignent à quelques stands dans l'ancien foyer Stains. Pour reprendre les termes d'un gérant, c'est s » où les commerçants négocient leur place au isite d'un membre officiel du siège la majorité des

stands disparaissent, dès le départ des salariés, les activités de vente se diffusent en soirée et en particulier les week-ends où les commerçants investissent jusqu'aux couloirs des étages, comme une « avancée silencieuse » [Bayat, 2010]. Si, les textes juridiques des résidences sociales spécifient l'impossibilité de pratiquer une activité commerciale informelle⁷, les installations commerçantes semblent bénéficier d'un traitement entre tolérance, à l'instar des nattes pour la causerie, et interdiction franche, comme pour la vente de plats cuisinés. La présence des salariés réduit les pratiques commerçantes, mais n'en fait pas disparaître tous les aménagements.

- 12 Cependant, à l'occasion d'une visite du directeur général, le gérant de la résidence parisienne nous soufflait : « *tout est fait au dernier moment pour préparer la visite, mais on met les délégués sur le coup pour accélérer le schmilblick* », avant de lancer à un commerçant habitué de la résidence « *Bon, tu me ranges ça [le stand et les produits à vendre] quand y a ma patronne qui arrive, hein ?* ». Dans l'empressement de dernière minute, le gérant doit faire appel aux délégués pour « *ranger* » et « *mettre en ordre* » les couloirs. Une mise en ordre des espaces pour montrer la bonne tenue de la résidence et surtout exposer à la hiérarchie le bon travail du gérant⁸. La tolérance partielle des petits revendeurs résulte donc d'une négociation quotidienne entre résidents et gérant et non d'un accord formel entre les résidents et le groupe gestionnaire dans son ensemble. Les pratiques commerçantes sont donc dans un premier temps rythmées par la présence du gérant, et, dans un deuxième temps, soumis aux visites des membres du siège auxquels le gérant doit témoigner de sa bonne gestion du site.

2-3 Sacralisation temporaire des espaces intermédiaires : les activités rythmées par le culte

- 13 Le foyer de travailleurs migrants dit subsaharien⁹ apparaît, dans les travaux scientifiques, comme le cœur des sociabilités pour les résidents et la communauté en migration [Daum, 1998 ; Quiminal, 1991 ; Timera, 1993], en partie grâce aux salles de prières présentes dans les murs « dont la participation à une certaine forme de structuration communautaire [est] réelle » [Timera, 2008]. Lieux de solidarité, de rencontre et d'organisation, les « salles de prière » ou « mosquées » des foyers prenaient une place centrale dans les réseaux de migrants originaires de la vallée du

floues Sénégal en particulier au cours du « processus de la réislamisation » [Timera,



Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ceux que vous souhaitez activer

✓ Tout accepter

✗ Tout refuser

Personnaliser

Politique de confidentialité

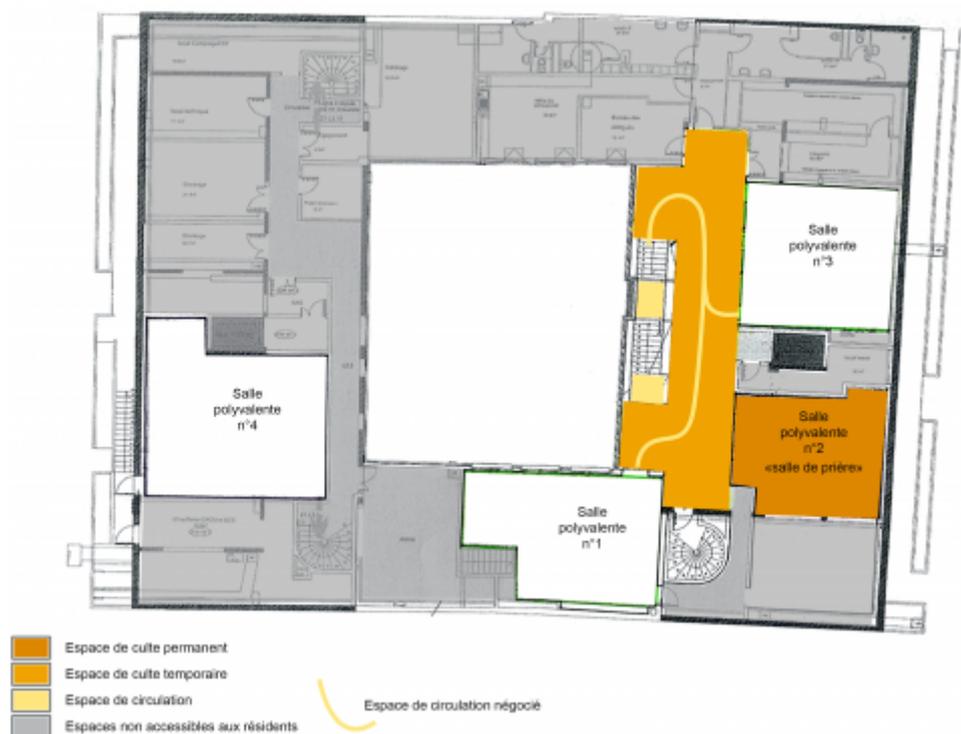
. C'est en effet durant ces deux décennies, dans les années 1990, que se développent les salles de prières dans les résidences étudiées, qu'apparaissent les premières salles de cours ou de télévision. Lors de la création des résidences, le phénomène prenant une importance croissante, on assiste en 2011 à la stigmatisation des prières de rue [Khemilat,

les (prières collectives ou individuelles) perdurent. En l'absence de présence du gérant, les pratiques religieuses s'organisent selon un calendrier : celui du culte, doublant alors les pratiques spatiales.

En outre, les espaces de circulation sont similaires entre les résidences parisiennes et stanoises, néanmoins, les lieux alloués au culte y sont plus nombreux. La résidence parisienne possède une salle polyvalente réservée à l'usage collectif. Cependant, l'organisation gestionnaire de la résidence stanoise est plus complexe. La résidence parisienne possède une salle polyvalente réservée à l'usage collectif. Pour faire référence à cet espace, les résidents utilisent le terme de « salle de prière » employé par la majorité des résidents

et le gérant.

Figure 1. Des espaces de circulation, résidence parisienne, sous-sol



Source : Laura Guérin

Le sol de la salle de prière est recouvert de tapis (orange foncé sur la figure 1) en permanence à la différence des couloirs (orange clair sur la figure 1). On y trouve également quelques tableaux de la Mecque et une petite estrade en bois pour l'Imam. Aux alentours, les espaces de circulation du rez-de-jardin face à la salle de prière sont, de manière fluctuante, utilisés comme lieux de culte. En fonction des horaires de prière et des jours, la présence au sol de tapis se diffuse au couloir adjacent, à la cour, voire aux étages supérieurs (en particulier le vendredi). Les chaussures sont déposées au bord des tapis ou à l'entrée de la salle formant un sas et délimitant alors l'espace de prière. Cet espace temporaire du religieux est divisé par une installation de plots signalant la circulation au travers des tapis entre les différentes salles polyvalentes du rez-de-jardin pour permettre aux salariés du gestionnaire de rejoindre ces salles à partir des escaliers.

Observation des espaces intermédiaires, Paris, mai



Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ceux que vous souhaitez activer

✓ Tout accepter

✗ Tout refuser

Personnaliser

Politique de confidentialité

Le gérant et les salariés sont fréquents et font partie intégrante de l'espace. Cette installation momentanée des plots rend visible la négociation en faisant cohabiter prière et circulation, et symbolise le terrain d'entente trouvé entre le gestionnaire, un espace partagé. Cependant à Stains, seuls les salariés jouent le rôle d'espace de culte, la résidence ne sert que pour les réunions.

L'entrée principale, qui est également le large couloir, est équipée de miroirs et de tableaux, et installés contre le mur de la salle de prière. Cette zone de l'affluence, une zone plus ou moins ouverte, est utilisée pour les réunions. Les chaussures sont déposées contre le mur ou sur des tapis, éloignées de plusieurs mètres de la zone de prière et l'espace extérieur.

Observation des espaces intermédiaires, Stains,

Observation des lieux, la pratique religieuse dans les

résidences sociales et en particulier dans ses espaces de circulation donne lieu à une appropriation sensorielle et surtout sonore. Dans la résidence parisienne, cette appropriation est d'autant plus notable que des haut-parleurs ont été installés aux portes de la salle de prière (tournés vers l'extérieur) reliés au microphone servant à l'appel à la prière. Si cette installation est fortement contestée par les bailleurs, le gérant qui tolère sa présence demande, en revanche, aux délégués de les ranger lorsque d'autres salariés des bailleurs sont présents. Lors de l'appel, toute la résidence est entourée par le chant précédant une période de silence, notable face au brouhaha des discussions habituelles dans les espaces intermédiaires. À l'heure de la prière, les discussions se font moins sonores. La même observation est remarquable à Stains où, bien qu'il n'y ait pas de haut-parleur, l'espace de circulation est maintenu, par les résidents, dans le silence lors de la prière. Ensuite, les conversations et les bruits réinvestissent les lieux. L'appropriation physique fluctuante des lieux est donc également accompagnée d'une appropriation sonore (ici par le silence). On observe, tant par l'appropriation physique que sensorielle, un processus de sacralisation de l'espace [Timera, 2008] temporaire dans les espaces intermédiaires, rythmé par les heures de prière. Cependant, la diffusion des tapis le week-end et l'installation de plots facilitant la circulation en semaine, laisse entrevoir l'impact de la présence salariale. Toutefois, à la différence des activités commerciales, l'impact de cette présence semble être bien plus fort dans la résidence parisienne que dans celle de Stains. Comment peut-on expliquer une telle différence de traitement ?

2-4 Pratique du culte et rôle du quartier

18 Si les pratiques spatiales sont similaires, la fréquentation des espaces de prière de la résidence sociale parisienne est bien supérieure à celle de Seine-St-Denis. D'une part, la localisation intramuros est plus centrale et mieux desservie par les transports en commun, bénéficiant de 5 lignes de métro et RER. D'autre part, cette forte fréquentation peut être justifiée par l'absence d'autres lieux de culte dans l'arrondissement, à la différence de la résidence stanoise qui compte deux mosquées à moins d'un kilomètre de distance. La diffusion plus massive des tapis au sol est donc expliquée par la plus grande présence de fidèles, en particulier les vendredis. De fait, à Stains, seuls les résidents semblent utiliser l'espace de culte alors qu'à Paris, une partie du voisinage (voisins, commerçants) fréquente les espaces de prière. Il est important de souligner le rôle du quartier dans lequel la salle de culte s'insère. En



Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ceux que vous souhaitez activer

✓ Tout accepter

✗ Tout refuser

Personnaliser

Politique de confidentialité

lieu, le quartier affecte, de ce fait, les réactions des e plus important des entrées et sorties des non- la fermeture par arrêté préfectoral de toutes les religieuses, bien que tolérées par les gérants à Paris par les gestionnaires lorsqu'elles s'ouvrent sur le t un gérant : « *nous on a rien contre les salles de urs, ça commence à vendre des cacahuètes par ci, es mecs qui viennent pour faire du prosélytisme. ment a peur.* ». Le discours sur les salles de culte d'un radicalisme religieux difficilement gérable par que du culte, c'est son ouverture sur le quartier qui stionnaires. C'est cependant, cette dernière qui est artie des résidents valorisant, pour des raisons ocial, les espaces culturels très fréquentés. Afin entre ouverture au quartier et tensions politiques, inologiques autour des espaces de culte. rme de salle polyvalente, conforme à la législation. in et les résidents qualifient la salle parisienne de ses proches utilisent le nom de « mosquée ». Nous

notons une importance particulière de la salle de prière dans les discours des résidents, qui font référence à un ancrage de la pratique religieuse dans l'histoire du foyer. L'imam parisien soulignait, lors d'un entretien, la place historique et le caractère sacré de « sa mosquée » dès les années 1960 : « *ici, c'est une mosquée depuis 68, depuis la construction il y a une mosquée dans le foyer* ». Cette inscription du foyer et de son lieu de culte dans le temps long explique la forte valeur symbolique attribuée à l'espace, sa défense face à la réhabilitation et le choix des termes pour qualifier cette salle. « Mosquée » est, en effet, la terminologie la plus conflictuelle, car elle octroie un rayonnement hors des murs du bâtiment. Le gérant parisien, lors d'un entretien, soulignait : « *il faut pas dire mosquée, parce que si tu dis mosquée ça veut dire que c'est pour tout le monde, et c'est pas possible, faut dire salle de prière comme ça on voit que c'est privé quoi, c'est pour les résidents* ». Si la forte fréquentation du lieu de culte inquiète les gestionnaires, elle légitime en revanche pour l'imam et certains délégués, l'usage du terme de mosquée.

20 La tension se cristallise donc autour de cette appellation et, au cœur des luttes entre résidents et gestionnaires, une autre figure se dessine, celle du voisinage. Auprès de la municipalité lors de réunion à la Mairie ou par l'intermédiaire de courriers, un collectif de voisins vivant à proximité de la résidence dénonce régulièrement « *les flux entrants et sortants* » générant « *un fond sonore incessant* » causé, d'après eux, par « *la sur-fréquentation par des gens extérieurs au quartier et à la résidence qui découle notamment des salles de prières ouvertes au public* »¹². Le voisinage pointe du doigt la forte fréquentation de la salle de prière en soirée et les vendredis ainsi que les conversations de groupes que cela occasionne aux alentours de la résidence. Lors d'une réunion à la mairie, en mai 2016, certains membres du collectif condamnent l'utilisation du terme de mosquée, car ce choix terminologique entraîne, d'après eux, son recensement sur le site trouvetamosque.com. Recensement qui renforcerait la présence de fidèles non-résidents. Le collectif, lors de la réunion, va jusqu'à demander aux gestionnaires d'intervenir auprès des responsables du site en question afin d'y ôter les références de la résidence. Ces différences terminologiques montent en exergue les tensions politiques qui se tissent autour des pratiques spatiales liées au culte. Les gestionnaires semblent tout autant inquiétés par la présence d'un radicalisme religieux dans les murs de leurs résidences, que par la pression politique (auprès de la municipalité) d'un voisinage mécontent. La position centrale dans un quartier parisien très fortement urbanisé renforce alors les négociations entre gestionnaires et résidents, négociations beaucoup moins visibles à Stains. Il semble donc que ce ne soit pas uniquement l'activité culturelle qui suscite

intrication avec les enjeux politiques locaux.



Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ceux que vous souhaitez activer

✓ Tout accepter

✗ Tout refuser

Personnaliser

Politique de confidentialité

e de Stains, l'espace de circulation utilisé pour la a gérante. À l'inverse, l'un des militants du Copaf¹³ militants, de « salle de prière ». La symbolique du en fonction des acteurs. Néanmoins, ces choix déclencher des tensions politiques équivalentes à termes ne revêt pas la même importance que dans

paces de circulation est à replacer dans le contexte t le monde des foyers et des résidences sociales. collectifs au profit de studios individuels, de s par les résidents et leurs soutiens associatifs. et dialogues avec les collectivités sont mis en place : grèves des loyers des années 1970-1980 [Hmed, nance avec les normes gestionnaires ou non, nme un rouage de la lutte [Béguin, 2015 ; Bernard, l'« espace libre » [Rogers, Evans, & Boyte, 1987]. Dans ces contraintes spatiales et temporelles se lu culte une résistance pour maintenir un collectif.

Être présent et continuer à pratiquer et habiter les lieux permet aux résidents de montrer leur présence hors des espaces privatifs malgré les modifications engendrées par la restructuration. Le jeu de négociation avec les gérants entraîne une adaptation temporelle plus ou moins grande qui souligne les marges de manœuvre des résidents et la politique du quotidien [Bayat, 2010] des résidences issues de foyers. Les deux cas étudiés montrent la permanence des activités collectives malgré les contraintes. Cependant, l'inscription dans un quartier plus ou moins urbanisé renforce les tensions entre résidents et gestionnaires en particulier autour des activités culturelles. La privatisation des lieux de vie transforme les espaces intermédiaires en vitrines de la revendication collective en devenant enjeux de lutte et lieux de conflits.

III Logement individuel, coprésence et synchronisation des emplois du temps

- 23 Si l'occupation des espaces intermédiaires est modifiée au cours de la journée, il en est de même pour les studios. En Île-de-France, la pression foncière, les forts flux d'immigration et le manque de logements sociaux créent des points de tension autour de l'hébergement des migrants. Une réalité d'autant plus précaire pour les sans-papiers auxquels aucun droit n'est ouvert pour l'accès à un hébergement et encore moins à un logement. L'hébergement informel de proches met alors à l'abri des individus exclus des procédures formelles. Si l'hébergement est une étape dans la trajectoire résidentielle [Levy-Vroelant & Béguin, 2011], le durcissement des procédures de régularisation et la précarité du monde du travail semblent le transformer en état de fait. Comment, dans un espace restreint, partage-t-on l'espace ? En quoi, dans ces situations particulières, les désynchronisations d'emploi du temps sont-elles encore plus criantes ?

3-1 Temporalité et appropriation : le logement comme espace modulable

- 24 Comme nous l'avons présenté plus haut, la restructuration des foyers entraîne avec elle une réduction drastique des espaces collectifs. Si les espaces intermédiaires comptent de nombreuses activités, les studios deviennent également des lieux de



Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ceux que vous souhaitez activer

✓ Tout accepter

✗ Tout refuser

Personnaliser

Politique de confidentialité

mais également de rencontre et de sociabilité. Le sociale comporte alors de fait une large diversité de pratiques, compensant ces pertes de place. Le studio n'est pas seulement un espace de vie, mais un espace d'apprentissage. Prenant kitchenette et pièce de vie, le coin-douche, les observations de cellules carcérales faites par Bony, le studio complexifie et se compartimente pour que chaque

l'usage spatial concerne la position des meubles, qui est définie par le lit, divertissement avec la télévision, et l'espace modulable dans l'espace et le temps, l'installation des adaptations quotidiennes liées aux visites où la flexibilité semble particulièrement notable. En fonction des besoins, l'espace dédié à la discussion peut prendre la forme d'une pièce. Lors de nos entretiens par exemple, les participants ont utilisé des chaises et autres assises comme le lit, ont pu en occuper y intégrant tous les individus présents. D'autres ont occupé la pièce, subdivisant alors l'espace en différents espaces conversationnels. En effet, les participants ont pris place aux côtés de conversations dans les

langues natales de nos enquêtés.

- 26 Lors de l'une de nos visites dans le logement d'Oumar, délégué de la résidence stanoise, la pièce de vie a successivement accueilli différents individus et activités. À l'heure de prière, un tapis a été déroulé près de la fenêtre et orienté vers l'extérieur de la pièce où se sont, tour à tour, installés quatre hommes, résidant ou non dans le logement. Sans perturber les conversations autour, le logement s'est donc vu partager en deux espaces, celui du culte et celui de la discussion. Cette première séparation s'est trouvée accompagnée à l'heure du repas d'une troisième. Des proches d'Oumar ont déroulé au sol une toile cirée pour y partager du pain et du thé, transformant le centre du logement, entre la toile et les individus assis par terre autour, en un espace de consommation alimentaire. Composé d'une pièce de vie de vingt-deux mètres carrés, le logement est devenu le lieu de plus de trois activités simultanées. Notons toutefois que ce logement est particulièrement visité en comparaison des autres que nous avons fréquentés. Ce nombre de visites fait d'ailleurs dire à Oumar qu'il ne peut jamais y être seul : « *Je suis fatigué, tu sais, c'est dur la vie en foyer. Je peux pas me reposer y a toujours du monde. J'ai envie de partir de trouver un appartement, mais loin pour que tout le monde vienne pas tout le temps. Être un peu tranquille* ». Oumar a, en effet, déposé une demande de logement, mais n'a pour l'instant pas eu d'offres qui répondent à ses critères. Pour lui, sortir de la résidence serait un moyen de se retrouver au calme. Cependant, si certains ont souhaité quitter le foyer ou la résidence, dans le cadre d'un regroupement familial par exemple - ce n'est pas le cas de tous - les réseaux de sociabilité ne se distendent pas pour autant, certains résidents visitant leurs anciens colocataires parfois plusieurs fois par semaine.

3-2 La « sur-occupation » ou l'hébergement des proches : entre contraintes spatiales et temporelles

- 27 L'espace du logement individuel est traversé par différentes activités, mais il est principalement, sur nos deux terrains, partagé entre plusieurs résidents. Illégal aux yeux des bailleurs¹⁵, cet hébergement est nécessaire pour nombre de migrants dont la situation sur le territoire national ne permet ni l'accession à un logement ni même, pour certains, l'obtention d'un emploi. Cette cohabitation dans le même espace demande une succession d'adaptations spatiales, mais surtout temporelles. Imposés



Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ceux que vous souhaitez activer

✓ Tout accepter

✗ Tout refuser

Personnaliser

Politique de confidentialité

cher ce qui constitue le principal cheval de bataille «*tion* ». Les tiroirs placés sous le lit, empêchant d'y de table fixée au sol, amènent les résidents à ruire des stratégies spatiales pour installer un ou s matelas ajoutés sont disposés à même le sol ou ager de la place. À ces adaptations spatiales, il faut ptations d'emploi du temps entre co-habitants.

au lit où Mamadou, sans-papier et hébergé enne, s'assoit. Arrivé en France il y a deux ans, , il tente sa chance une première fois dans une ais ne réussissant pas à intégrer de logement, en aliers. Une situation intenable qui le force à se isienne. Les débuts sont similaires, il reste dans icité. Cependant, au fur et à mesure des ns un logement. Au départ, sa présence dans la rant la nuit, afin de lui assurer un espace de madou doit quitter les lieux pour ne pas moins, les relations entre logeur et logé se Prenant en charge les courses, la préparation des voit dans l'obligation d'assurer une

« réciprocité » [Gotman, 2001] avec son hôte. L'hébergé gagne alors le droit de rester dans le logement durant la journée et d'y inviter des proches lorsque le résident officiel ne s'y trouve pas, c'est d'ailleurs dans ce même studio que nous avons pu réaliser l'entretien.

Extrait de journal de terrain, juillet 2016, après une conversation informelle dans le logement où Mamadou est hébergé.

28 Deux éléments sont notables ici. Le premier concerne la division jour/nuit à laquelle Mamadou répond lors de son arrivée dans le logement. Les horaires conditionnant sa présence soulignent d'une part la situation précaire dans l'espace et dans la relation avec son logeur, d'autre part la synchronisation de son emploi du temps en fonction de celui de ce dernier. Cette dépendance à l'emploi du temps du logeur évolue au fur et à mesure de la cohabitation. En effet, progressivement Mamadou semble gagner en autonomie dans l'espace du logement. L'influence de l'emploi du temps de son hôte sur son mode de vie se réduit. Comme le souligne Gotman : « *la délimitation de l'espace de l'hôte est graduée en fonction de la hiérarchie sociale et de l'appartenance aux différents cercles de proches. Plus les hôtes sont proches, plus leur aire d'accès pénètre l'espace familial.* » [2001]. Cependant, la relation n'en reste pas moins inégalitaire et les nécessaires adaptations d'emploi du temps se font systématiquement en défaveur du logé.

29 Alors qu'il est fréquent que les résidents à la retraite retournent plusieurs mois dans leurs villages d'origine, parfois plusieurs années, le logement vacant est occupé par un proche de confiance¹⁶. Cette configuration plus ou moins acceptée par les gérants de foyers est aujourd'hui également qualifiée de suroccupation bien que le nombre d'occupants ne soit pas supérieur ; c'est ici l'informalité de l'hébergement qui pose problème pour les gestionnaires. C'est au retour du retraité, pour raisons médicales ou pour refaire des papiers, que les arrangements spatiaux de la chambre sont bousculés. Ce calendrier de départs et retours de vacances est, par ailleurs, fortement influencé par des questions bureaucratiques comme les contraintes de la CAF et de la caisse de retraites, mais également par les temporalités du pays d'origine. Les saisons chaudes sont fuies par les résidents qui préfèrent rentrer au pays à d'autres périodes de l'année, en général entre décembre et mars. Des résonances temporelles sont donc notables entre ici et là-bas. Aux moments des retours, si le proche occupait le lit pendant l'absence du retraité, il le libère et s'installe alors sur un second couchage, en général un matelas au sol. Si le studio était occupé par deux résidents, celui déjà installé sur le matelas au sol se voit alors déplacé sur un autre support de sommeil, plus précaire encore. Les allées et venues

arrangements spatiaux des logements, illustrant les
entre co-habitants. Toutefois, le résident remplaçant
nt au retour du résident officiel. Samba, résident
t chambre à la même personne depuis plusieurs
dence, ce dernier n'investit le logement de Samba
réintégrer, au retour des vacances, celui de son



Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ceux que vous souhaitez activer

✓ Tout accepter

✗ Tout refuser

Personnaliser

Politique de confidentialité

nt nombreux dans les résidences ; si l'intégration
pour les membres de la même famille, les hébergés
s aux emplois du temps de leurs logeurs. Afin de
us concentrons sur l'impact de la coprésence entre
ité de l'hébergé à recevoir dans son logement.

inviter : impact des emplois différents du logement

leurant souvent entre-ouvertes sur les couloirs, les
e la résidence sont fréquemment franchies sans

frapper [Dibie, 2012]. Néanmoins, la présence longue dans les chambres nous permet de nuancer cette première observation. En effet, tous les visiteurs ne traversent pas ce seuil de la même manière. Le premier exemple est celui de la chercheuse, pour qui cette dernière demeure une frontière difficilement pénétrable sans l'accord des résidents. Cependant lors des visites de logements avec les délégués, les portes se traversent sans frapper ou du moins sans attendre d'acquiescement de la part du résident. La facilité de franchissement de cette frontière illustre la proximité des relations entre les visiteurs et résidents ; visiteurs souvent eux-mêmes résidents du foyer. Plus les individus sont proches (amicalement ou familialement) plus la limite qu'est la porte d'entrée est traversée facilement, comme le souligne Serfaty : « *l'hospitalité est négociation du degré de porosité entre soi et les autres* » [2003].

- 32 Si la relation entre résident et visiteur influence le franchissement de la porte, le lien entre résident et logement joue également un très grand rôle. Alors que « *l'hospitalité permet de consolider sa propre installation* » [Fijalkow, 2011], il n'est pas donné à tous les individus d'accueillir un proche ou un visiteur. Le statut d'hébergé ou de suroccupant ne permet pas de recevoir dans les mêmes conditions que celui de résident officiel. De fait, comme le souligne Gotman « *l'hospitalité suppose [...] un protocole qui garantit [...] le 'ce qui permet' ; sachant que 'ce qui permet' est aussi ce qui interdit et que l'hospitalité, loin d'être absolue, a toujours l'inhospitalité comme horizon* » [2001]. Pour notre part, en tant qu'enquêtrice, il nous a été possible de réaliser des entretiens dans les logements d'hébergés lorsque les résidents officiels ne s'y trouvaient pas. Lors d'un deuxième ou troisième entretien, nous avons dû nous enquêter d'autres lieux pour discuter, car les résidents officiels occupaient les studios en question et rendaient impossible notre enquête. L'hébergé semble donc pouvoir jouir d'un droit d'hospitalité lorsqu'il est seul dans le logement, droit qui disparaît au retour du résident officiel. En reprenant la citation de Yankel Fijalkow citée plus haut, la « *consolidation de [la] propre installation* » de l'hébergé dépend donc de la présence du résident officiel. Le degré de liberté de l'hébergé dans le logement et son appropriation fluctuent dans la journée en fonction de la présence de son logeur. Ici, l'opposition officiel/suroccupant recouvre, le plus généralement, une différence d'âge et un rapport aîné/cadet [Abélès & Collard, 1985], qui semble déterminant sur les pratiques d'appropriation des lieux. Pouvoir inviter ou non est l'indice d'une fluctuation du rapport à l'espace. Les proches des résidents informels voient donc la porte d'entrée du logement passer d'un sas franchissable à une frontière fermée, lorsque le résident officiel réintègre les lieux.

- 33 Dépendre de l'emploi du temps de son logeur pour inviter met en lumière la situation des individus. Bien que basé sur une solidarité horizontale, l'hébergement de proches installe de fait une hiérarchie. Comme l'écrit Timera, « *Gérer les rendez-vous [...] arriver avec un peu de retard est une manière de naissance et de distinction par rapport à celles et ceux qui n'importe quelle heure, être à l'heure aux rendez-vous n'ont rien d'autre à faire. L'exclusion socio-temporelle n'est que la conséquence de la hiérarchie du temps.* » [2007]. Celui qui s'adapte à l'autre a conscience de la relation avec le résident officiel, mais aussi de la relation avec les lieux conditionnant la capacité de l'hébergé à



Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ceux que vous souhaitez activer

✓ Tout accepter

✗ Tout refuser

Personnaliser

Politique de confidentialité

Logé aux temps du logeur et des hiérarchies

Les désynchronisations d'emploi du temps étaient

particulièrement notables entre les générations. Nous proposons, à partir de notre terrain, de revenir sur cette observation. Nombre de jeunes¹⁷ rencontrés dans nos deux terrains évoquaient la difficulté à vivre dans la résidence, causée par le manque d'indépendance face aux membres de la famille. Ils ne semblaient attendre, pour quitter les lieux, qu'une amélioration de leur situation financière. La surveillance des allées et venues, des fréquentations et des activités contrevenaient aux désirs de liberté des jeunes hébergés. Ces observations étaient déjà notées dans les anciens foyers où la pression sociale demeurait forte en particulier sur les cadets [Timera, 2001]. Ajouté aux contrôles extérieurs des proches, le manque d'isolation phonique entre les logements ou au sein du même logement contraint les jeunes à s'adapter aux horaires des logeurs et voisins. « *On entend tout ici, on peut rien faire* » nous soufflait un hébergé lors d'une conversation dans un logement où étaient abordés les avantages et inconvénients des nouveaux bâtiments. Les quelques anecdotes de transgression menant au conflit, mises en récit par nos enquêtés, comportent toujours les mêmes éléments : un jeune hébergé bruyant peu contrôlé par sa famille qui ne respecte pas la bienséance déterminée par le groupe d'un côté, et un résident plus âgé, souvent délégué des résidents, qui se charge de lui faire comprendre les règles par la menace physique voire le passage à l'acte, de l'autre. Presque romancé, ce type d'anecdote est revenu à cinq reprises au cours de l'enquête.

35 Cependant, si nombreux sont les jeunes en confrontation avec les normes strictes imposées par leurs aînés, d'autres, en revanche, ne semblent pas remettre en question les cadres. C'est le cas de Aboubakar et Mamadou deux hébergés sans papiers à Stains et Paris qui, malgré les contraintes d'accès au studio et leur vie cadencée par les rythmes de leur logeur, ne paraissent pas leur en tenir rigueur. « *Y'a pas de travail, y'a pas de papier* » cette rengaine semble refermer leur horizon à l'intérieur des quatre murs de la résidence conditionnant une amélioration du quotidien à l'obtention d'un titre de séjour, ce qui semble de plus en plus difficile. Le discours de ces enquêtés, empreint de la violence du voyage, fait de l'arrivée dans la résidence, et plus largement en France, un accomplissement : « *il va bien [...] me recevoir, il y a pas de souci [...] Quand même pour arriver [en France] c'est là que c'est difficile, mais quand j'arrive y a pas de soucis pour rester* ». Dans ces situations, certains lieux endossent le rôle d'espaces de sociabilités pour les jeunes, comme les cours d'alphabétisation, les bancs aux abords des résidences ou le « salon », terme évoqué par Aboubakar pour évoquer l'espace de discussion de la large entrée stanoise. Ces lieux deviennent des espaces de rencontres nécessaires au quotidien souvent difficile de la migration.



Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ceux que vous souhaitez activer

✓ Tout accepter

✗ Tout refuser

Personnaliser

Politique de confidentialité

ours peut s'expliquer par la différence de situation e Timera pour les migrations ouest-africaines en s [*ou vivant actuellement en ville*], la seule vraie à l'emploi rémunérateur » [2001]. Les jeunes en t obtenir un statut économique et social rendant la vie quotidienne, mais également la défiance des nes récemment arrivés sans travail ni papier ne n grand frère qui travaille là, moi quand même en je n'ai rien d'abord » explique Aboubakar. Cette texte de dette sociale due au coût du voyage vers la lle, rend le contre-don impossible et « *confine [les tre socialement* » [Timera, 2001]. La dépossession le vie et l'impossibilité de rendre ce que l'on a reçu arrivants de mobiliser les ressources permettant de t groupe. Les différences de temporalités entre les ix ne semblent pouvoir se développer que dans des cialement, économiquement et psychologiquement qui rend possible la transgression et le conflit. Bien 'emploi du temps du logeur soit imposée, elle peut

ou non créer des tensions. Revendiquer son désaccord et critiquer la dépendance induite par l'hébergement ne dépend donc pas uniquement de l'âge, mais également des conditions sociales d'expression de l'individu.

Conclusion

37 L'espace repensé de la résidence et les évolutions juridiques liées à la restructuration transforment profondément les pratiques et occupations des lieux. Les tactiques mises en place au quotidien pour faire avec ces nouveaux espaces sont rythmées par les multiples temporalités de la résidence. La synchronisation des occupations spatiales et des emplois du temps des salariés, parfois des temps du culte, souligne la nature dérogatoire, voire illégale, des activités et met en lumière les tensions qui traversent ces espaces. Pratiquer les espaces intermédiaires découle d'une négociation spatiale et temporelle entre résidents, gérants et gestionnaires illustrant les enjeux politiques et de résistances qui entourent les restructurations de foyers. Derrière la porte du logement privatif, la question du temps offre, elle aussi, un angle d'analyse pour l'occupation et l'appropriation des lieux. Si la pression du gestionnaire apparaît par l'agencement mobilier et le contrôle de la sur-occupation, c'est principalement la co-présence entre logeur et logé qui conditionne l'investissement des espaces. On observe une synchronisation des emplois du temps de la part du logé qui, dépendant de son hôte, voit son territoire [Bachelard, 1958] physique et sensoriel évoluer au cours du temps.

38 Par cette comparaison entre deux résidences nous cherchons à montrer, en sus d'une diversité architecturale contraignant les appropriations spatiales, l'impact du quartier. De fait, la proximité avec les transports, d'autres lieux de culte, parfois des locaux de structures gestionnaires impacte la fréquentation des lieux par les résidents et les extérieurs (proches des résidents ou voisinage) ainsi que, les négociations qui se construisent entre gérants et résidents. Cette négociation quotidienne dépend des relations nouées entre ces deux acteurs, plus ou moins crispées ou amicales, elle conditionne la marge de manœuvre des résidents face aux normes et règlements du gestionnaire. Ne s'arrêtant pas aux murs de la résidence, les conflits liés aux usages entrent en résonance avec les tensions locales de quartiers devenant alors un enjeu politique pour les gestionnaires, la municipalité et son opposition. Si cette comparaison souligne les différences entre résidences pour les espaces intermédiaires, les agencements spatio-temporels dans les studios, en revanche, ne



Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ceux que vous souhaitez activer

✓ Tout accepter

✗ Tout refuser

Personnaliser

Politique de confidentialité

ix sites. C'est le statut du résident, délégué ou non, proche qui semblent alors devenir des éléments éléments visités, influençant surtout le nombre de

vidualisation des espaces, les pratiques spatiales ; mais également les temps, permettent une ai traduit les revendications, contournements et s qui l'habitent. L'imposition dans les pratiques alités, comme celles du culte, permet une ent la vie de la résidence sociale par des temps

ux publics, principalement des mères célibataires, ement par la municipalité, la Préfecture ou le 1 % des restructurations) pose la question de la ctives. Que deviendront ces activités héritières des eaux publics deviendront majoritaires chez des a d'ores et déjà réduit fortement les pratiques es gestionnaires auront atteint leurs objectifs de ce

qu'ils appellent mixité sociale ?

Bibliographie

ABELES, Marc, & COLLARD, Chantal, 1985, *Age, pouvoir et société en Afrique noire*, Paris, Karthala, p. 338.

ALLAIN, Jean-Marie, 2007, La mixité sociale à l'épreuve des nouvelles temporalités. *Espace populations sociétés*, 2007/2-3, (pp. 299-304).

ATSE N'CHO, Jean-Baptiste, 2011, thèse : *Langues africaines, identités et pratiques linguistiques en situation migratoire. Le foyer de travailleurs migrants en région parisienne comme interface entre ici et là-bas*, Linguistique, Paris 3, p. 311.

ATTIAS-DONFUT, Claudine, GALLOU, Rémi, & TESSIER, Philippe, 2005, Démographie des immigrés âgés de 45 à 70 ans. *Retraite et société*, no 45(2), (pp. 115-155).

BACHELARD, Gaston, 1958, *La Poétique de l'espace*, Presses Univ. de France, p. 232.

BARRÈRE, Céline, & LÉVY-VROELANT, Claire, 2012, *Hôtels meublés de Paris, enquête sur une mémoire de l'immigration*. Paris: Créaphis éd, p. 304.

BAYAT, Asef, 2010, *Life as politics: how ordinary people change the Middle East*. Amsterdam ; Manchester : Amsterdam University Press ; Manchester University Press, p. 318.
DOI : 10.5117/9789053569115

BEGUIN, Hélène, 2015, thèse : *Héberger des migrants ou gérer des logements ? : l'Aftam et ses « foyers d'Africains noirs » (1962-2012)*, Paris Est, p. 534.

BERNARD, Tiphaine, 2017, thèse : *Habiter le foyer : Approche anthropologique de la résidentialisation des foyers à travers l'« exception » Centenaire, une résidence sociale en co-gestion à Montreuil-sous-Bois*, Anthropologie, Paris 8, p. 420.

BERNARDOT, Marc, 1997, *Une politique du logement : la Sonacotra (1956-1992)*. Paris 1, p. 277.

BERNARDOT, Marc, 2008, Loger les immigrés. *Bellecombe-en-Bauges, Rhône-Alpes : Editions du Croquant*, p. 296.

BERNARDOT, Marc, 2014, Vers la fin des foyers de travailleurs migrants ? Temps long et conjoncture. In Bernardot Marc, *Habitats non ordinaires et espace-temps de la mobilité*, Paris, Éditions du Croquant, (pp. 325-349).

BONY, Lucie, 2015, La domestication de l'espace cellulaire en prison, *Espaces et sociétés*, 162, (pp. 13-30)
DOI : 10.3917/esp.162.0013

BOUILLON, Florence, 2009, *Les mondes du squat : Productions d'un habitat illégal et compétences des citoyens disqualifiés*. Presses Universitaires de France, p. 272.

DAUM, Christophe, 1998, *Les associations de Maliens en France : migrations, développement et citoyenneté*. Paris, Karthala, p. 250.



Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ceux que vous souhaitez activer

✓ Tout accepter

✗ Tout refuser

Personnaliser

Politique de confidentialité

tion du quotidien. 1, *Arts de faire*. Paris, Gallimard,

la porte : des passages et des seuils. Paris, Éditions

u de vie économique pour les Africains. *Hommes et*

lu logement, Paris, La Découverte, p125.

nt des hommes immigrés isolés en foyer. CNAV.

spatiale des Subsahariens. *Hommes Migrations*,

spitalité. Paris, PUF, p510.

: Entre public et privé : des espaces et des lieux toujours
société des voisins : *Partager un habitat collectif*,

mes. *Politix*, n° 76(4), (pp. 11-30).

ments sociaux « sur une tête d'épingle » ? *Politix*,

DOI : 10.3917/pox.084.0145

KHEMILAT, Fatima, 2018, La construction des prières de rue comme problème public. *Confluences Méditerranée*, N° 106(3), (pp. 81-94).

LEVY-VROELANT, Claire, 2000, *Logements de passage : Formes, normes, expériences*, Paris, L'Harmattan, p. 300.

LÉVY-VROELANT, Claire, 2004, Le logement des migrants en France du milieu du 19ème siècle à nos jours. *Historiens et Géographes*, n° 385, (pp. 147-165).

LÉVY-VROELANT, Claire, & BEGUIN, Hélène, 2011, *Logement chez autrui et transition biographique : pratiques et représentations parmi les jeunes et leurs hébergeants à Londres et à Paris*. PUCA.

MBODJ-POUYE, Aïssatou, 2016, Fixed abodes: Urban emplacement, bureaucratic requirements, and the politics of belonging among West African migrants in Paris. *American Ethnologist*, 43, 2, (pp. 295-310).

DOI : 10.1111/amet.12306

QUIMINAL, Catherine, 1991, *Gens d'ici, gens d'ailleurs : migrations Soninké et transformations villageoises*. Paris, C. Bourgois, p. 234.

ROGERS, Joel, EVANS, Sara, & BOYTE, Harry, 1987, Free Spaces: The Sources of Democratic Change in America. *Contemporary Sociology*, 16(5), p. 667.

SAYAD, Abdelmalek, 1980, Le foyer des sans-famille. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 32, 1, (pp. 89-103).

DOI : 10.3406/arss.1980.2082

SERFATY-GARZON, Perla, 2003, *Chez soi : Les territoires de l'intimité*. Paris, Armand Colin, p. 197.

TIMERA, Mahamet, 1993, thèse : *Les Immigrés Soninke dans la ville : situations migratoires et stratégies identitaires dans l'espace résidentiel et professionnel*, Sociologie, Paris, EHESS, p. 415 .

TIMERA, Mahamet, 2001, Les migrations des jeunes Sahéliens : affirmation de soi et émancipation, *Autrepart*, 18, (pp. 37-49).

DOI : 10.3917/autr.018.0037

TIMERA, Mahamet, 2008, HDR : *Faire et défaire les identités avec le religieux, Migrations, ethnicité, "race" et religion*, Sociologie Université Paris 7- Denis Diderot, p. 299.

Notes

1 Éditorial du directeur général d'une association gestionnaire de foyers et résidence sociale très présente sur le territoire francilien, en 2016 dans le magazine de l'association gestionnaire en question.

2 Dans cet article, nous appellerons gestionnaires les associations ou structures en charge des



Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ceux que vous souhaitez activer

✓ Tout accepter

✗ Tout refuser

Personnaliser

Politique de confidentialité

onale par Henry Cuq, député RPR des Yvelines, en 1996
s de travailleurs migrants » insistant sur la vétusté des
roire illégales, supposées y prendre place.

gérant le salarié présent du lundi au vendredi dans les
direct avec les résidents. Le gérant est également inclus
1 gestionnaire, groupe composé aussi des personnels de

dans les anciens foyers permettaient la vente et la
upe, à des tarifs raisonnables. Dans certaines résidences
rdites ont été transformées en chantier d'insertion sous

rieur de la résidence stanoise « Les activités [...] doivent
if des résidents ou la qualité de vie au sein de
activité commerciale, sous quelque forme que ce soit. »

ce apparaît, aux yeux des gestionnaires, d'autant plus
à proximité du siège.

s [Sayad, 1980].

orale en juin 2016, les quatre salles polyvalentes de la
cause de l'importante fréquentation des espaces de culte

par des fidèles non-résidents.

11 En effet, l'imam reçoit à l'heure des prêches de donations des fidèles présents.

12 Les extraits cités sont issus de courriers, rédigés par le collectif de voisins et envoyés au gérant de la résidence en avril et mai 2016.

13 COPAF : Collectif pour l'avenir des foyers, association militante de soutien aux foyers, fondée en 1996

14 Nos observations n'ont pu être réalisées qu'en journée ou début de soirée, les agencements nocturnes nous sont donc inconnus ou simplement racontés par nos enquêtés. Cependant les emplois du temps décalés de certains résidents nous ont montré les espaces qui pouvaient être alloués au sommeil.

15 Depuis les restructurations, des conventions d'hébergement de tiers ont été mises en place pour légaliser l'accueil des proches. Elles permettent l'hébergement d'un proche, régulier sur le territoire, pendant trois mois renouvelables une fois pour un euro par jour. Elles ne recouvrent donc qu'une partie des pratiques d'hébergement et ne sont pas nécessairement adoptées par les résidents, compte tenu de la courte période et de la charge financière.

16 Pour éviter tout défaut de paiement.

17 Nous reprenons la terminologie jeune utilisée par nos enquêtés. Il ne s'agit pas ici uniquement d'une appellation concernant l'âge, mais d'une position de dépendance comme ne pas posséder de logement, dépendre du travail des autres, ne pas avoir de papier.

Table des illustrations



Titre	Figure 1. Des espaces de circulation, résidence parisienne, sous-sol
Crédits	Source : Laura Guérin
URL	http://journals.openedition.org/eps/docannexe/image/8575/img-1.png
Fichier	image/png, 640k

Pour citer cet article

Référence électronique

Laura Guérin, « Espaces de vie et temporalités dans deux résidences sociales franciliennes issues de foyers de travailleurs migrants », *Espace populations sociétés* [En ligne], 2019/1 | 2019, mis en ligne le 17 juin 2019, consulté le 29 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/eps/8575> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/eps.8575>

Autres



Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ceux que vous souhaitez activer

Paris Lumières - Paris 8 St Denis
AVUE UMR 7218

✓ Tout accepter

✗ Tout refuser

Personnaliser

Politique de confidentialité

à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas de Modification 4.0 International.